

Résumé de l'évaluation périodique 2012-2013 des programmes de maîtrise et de doctorat en lettres françaises
Présenté par le Comité d'évaluation des programmes d'études supérieures
Le 26 juin 2013

Programme	Lettres françaises
Grades	Doctorat (Ph.D.) en philosophie Lettres françaises Maîtrise ès arts (M.A.) Lettres françaises
Champs	1. Création littéraire 2. Littératures de langue française 3. Langue et discours
Visite des évaluateurs externes	27-28 février 2013
Appréciation finale	Programme de bonne qualité

Résumé

Les programmes d'études supérieures en Lettres françaises ont été jugés favorablement par les évaluateurs externes. Leur rapport indique que les programmes sont dotés d'un corps professoral dynamique et dévoué et que les étudiants, surtout les doctorants, sont très satisfaits de l'encadrement et de l'enseignement qu'ils reçoivent.

Forces particulières du programme

Le réaménagement récent des champs aux études supérieures est une étape positive. Le nouveau champ « Langue et discours » permet de reconnaître le rôle de leader que joue le Département dans l'étude des usages du français en Amérique.

Le Département est bien pourvu de ressources pour les étudiants diplômés et pour les professeurs, par exemple, la présence d'un écrivain en résidence, le laboratoire *Polyphonies du français* ainsi que d'excellentes ressources documentaires, que ce soit à la bibliothèque Morisset ou au Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF). Les étudiants diplômés peuvent aussi s'impliquer dans les activités de la revue *@analyses* et dans le projet « Le français à la mesure du continent », qui est inscrit au programme des Grands Travaux de recherche concertée du CRSH.

Possibilités d'amélioration du programme

Le Département gagnerait à donner une image plus exacte de ses programmes d'études supérieures et une idée plus claire du contenu des séminaires. Il serait souhaitable de clarifier le lien entre le contenu des séminaires et les trois champs et de s'assurer qu'il est clair qu'au moins un séminaire par année est offert dans chacun. Quant à l'atelier obligatoire de méthodologie FRA5590, il gagnerait à être mieux défini de façon à être constant d'une année à l'autre. Il faudrait également clarifier les standards et les critères d'évaluation de l'examen de synthèse et les enjeux de l'évaluation, surtout en cas d'échec.

Recommandations à mettre en œuvre

1. Les cours : on recommande de revoir et réduire la banque de cours, de mieux mettre en évidence le lien entre les cours et les trois champs et particulièrement le nouveau champ « Langue et discours » et d'assurer une meilleure représentation des trois champs dans l'offre annuelle de cours (au moins un cours chaque année dans chacun des trois champs).

2. On recommande de mieux définir les critères d'évaluation de l'examen de synthèse et de mieux définir également l'atelier obligatoire de méthodologie FRA5590 pour rendre plus constante la livraison de son contenu.
3. On recommande de redoubler les efforts pour recruter de nouveaux étudiants tant ceux qui ont le français comme langue maternelle que ceux qui ont le français comme langue d'études et d'usage, de mieux publiciser les bourses et les possibilités d'appui financier. Dans ce contexte, on recommande de continuer à explorer l'option d'offrir une maîtrise profil cours (sans mémoire ni thèse).
4. On recommande d'envisager une enquête auprès des diplômés des programmes de maîtrise et de doctorat pour les interroger sur la qualité de ces programmes et sur le lien entre leur formation et leur emploi actuel.
5. Suivre de près les taux d'achèvement enregistrés à la maîtrise et au doctorat ainsi que les délais d'achèvement au doctorat.

Calendrier et dates butoirs pour la mise en œuvre des recommandations

La mise en œuvre des recommandations 1 à 5 est prévue pour la prochaine évaluation périodique qui doit être réalisée d'ici le 1^{er} juillet 2019.

Autorités

Le président du Comité des études supérieures, le directeur du Département de français et le vice-doyen aux études supérieures de la Faculté des arts sont chargés de la mise en œuvre de ces recommandations.